



Syndicat mixte
pour l'aménagement et la gestion
du Parc naturel régional
de la Forêt d'Orient
Maison du Parc
10220 Piney

Extrait des délibérations du Comité syndical du Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

OBJET :
Finances
Prise en charge par
le budget annexe
« Espace Faune »
du déficit de la régie

DATE DE LA
CONVOCATION
11 septembre 2023
DATE D’AFFICHAGE
11 septembre 2023

NOMBRE DE DELEGUES
Afférents au Comité : 88
En exercice : 88
Présents : 50
Votants : 50
+ 17 pouvoirs

Acte rendu exécutoire
le
après dépôt en
Préfecture
et publication ou
notification
le

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-un septembre à 18 h 00, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient se sont réunis à la salle polyvalente de Hampigny (10500) sur la convocation qui leur a été adressée.

Etaient présents :

Conseillers régionaux

M. Alain CEDELLE

Mme Annie DUCHENE avec les pouvoirs de Mme Gaëlle DUPRE et de M. Maxence MEUNIER

M. Pascal ERRE avec le pouvoir de M. Jordan GUITTON

M. Ghislain WYSOCINSKI

Conseillers départementaux

Mme Marielle CHEVALLIER avec les pouvoirs de Mme Marie-Thérèse LEROY et de M. Bernard DE LA HAMAYDE

M. Alain BALLAND

Mme Sibylle BERTAIL-FASSAERT

M. Bertrand CHEVALIER

M. Philippe DALLEMAGNE

Mme Angélique GUILLEMINOT

Mme Claude HOMEHR

M. Jean-Michel HUPFER

Mme Arlette MASSIN

M. Philippe PICHERY

Troyes Champagne Métropole

M. Christophe PEREIRA

M. Nicolas HONORE avec le pouvoir de M. Marc SEBEYRAN

M. Fabien GERARD

M. Pascal HENRI

Communes du territoire

Assencières – M. Jean-Louis PINET, Maire, titulaire avec le pouvoir de M. Jean-Sébastien CARRET

Brévonnes – M. Mathias PETIT, titulaire avec le pouvoir de Mme Sophie BOUDOT

Brienne-la-Vieille – M. Christian BONFILS, Maire, titulaire

Brienne-le-Château – M. Christophe AUBRY, titulaire

Dienville – M. Claude LARGE, Maire, titulaire

Epagne – M. Francis DOIZELET, Maire, titulaire

Géraudot – Mme Noémie BRAGUE, Maire, titulaire avec le pouvoir de M. Benoît VACHERET

Hampigny – M. Hervé CHAMBON, Maire, titulaire

Jessains – Mme Line DECANter, titulaire

Juvanzé – Mme Maryline BEAUDEUX, suppléante

La Loge-aux-Chèvres – Mme Sandrine SZYMCAK

La Villeneuve-au-Chêne – M. Jésus CERVANTES, Maire, titulaire

Laubressel – M. Edin ZULIC, titulaire
Lusigny-sur-Barse – Mme Marie-Hélène TRESSOU, Maire, titulaire avec les pouvoirs de Mme Marie-Claude BEZINS, Mme Virginie VANHOORNE
Magny-Fouchard – Mme Valérie RIVET, suppléante
Maizières-lès-Brienne – Mme Laurence DAUNAY, titulaire
Mathaux – M. Raymond LUCK, titulaire
Mesnil-Saint-Père – M. Gilles LOYER, titulaire
Molins-sur-Aube – M. Gilles JACQUARD, Maire, titulaire avec les pouvoirs de M. Patrick DYON et M. Jean-Michel MONNIER
Montiéramey – M. Olivier IRDEL, titulaire
Pel-et-Der – M. Dany DUBUISSON, Maire, titulaire
Perthes les Brienne – M. Fabrice DETHON, titulaire
Piney – M. Christian DENORMANDIE, Maire, titulaire avec les pouvoirs de M. Michel CANOT et de M. Mickaël GUERARD
Précy-Saint-Martin – M. Richard VEIBERT, titulaire
Puits-et-Nuisement – M. Julien GUILLAUD, titulaire
Rosnay L'Hôpital – M. Jean-Philippe MIGNOT, titulaire
Saint Christophe-Dodinicourt – M. Pascal SANTEL, titulaire
Thennelières – M. André-Paul GUENARD, suppléant
Trannes – Mme Bénédicte SCOHY, suppléante
Unienville – M. Jean-Michel CHATELAIN, Maire, titulaire
Vallentigny – M. Bruno DEZOBRY, Maire, titulaire
Vendeuvre-sur-Barse – M. Alain CHENET, titulaire avec les pouvoirs de M. Christophe DUXIN et M. Jean-Pierre NICOLAS

La séance est ouverte sous la présidence de Mme Marielle CHEVALLIER.



Suite à un courrier reçu le 17 octobre 2022, la Trésorerie nous a informé d'un déficit concernant la régie « Espace Faune » du 1er au 31 juillet 2023 à hauteur de 25 €. En effet, le titre 38/2022 présente un solde de 25 €.

Après vérification, il s'avère qu'il s'agissait de chèques vacances falsifiés. Les démarches effectuées pour récupérer la somme manquante n'ont pas abouti.

Le Comité syndical décide à l'unanimité de :

- procéder à l'apurement du déficit pour un montant de 23,70 € HT soit 25 € TTC au compte 6718 du budget annexe « Espace Faune » ;
- autoriser la Présidente à signer tout document relatif à cette décision.

La Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte.

Marielle CHEVALLIER

MARIELLE CHEVALLIER
2023.09.26 16:10:29 +0200
Ref:20230926_094802_1-1-O
Signature numérique
le Président